

# RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS DE L'ÉTAT DANS LE VAL-D'OISE

Février 2024 - RAAE n° 28 du 19 février 2024  
publié le 19 février 2024

Préfecture du Val-d'Oise  
Direction de la coordination et de l'appui territorial  
CS 20105 - avenue Bernard Hirsch  
95010 CERGY-PONTOISE cédex

Tél : 01 34 20 95 80  
mél : [pref-raa95@val-doise.gouv.fr](mailto:pref-raa95@val-doise.gouv.fr)

L'intégralité du recueil est consultable en préfecture  
et sur le site Internet de la préfecture du Val-d'Oise : [www.val-doise.gouv.fr](http://www.val-doise.gouv.fr)

## PRÉFECTURE DU VAL-D'OISE

### DIRECTION DE LA COORDINATION ET DE L'APPUI TERRITORIAL

- Arrêté préfectoral n° 24-006 du 19 février 2024 donnant délégation de signature à Mme Nunzia PAOLACCI, directrice départementale des territoires adjointe du Val-d'Oise et à M. Albert DUDON, adjoint au directeur départemental des territoires du Val-d'Oise. 1
- Avis n° 76 du 14 février 2024 de la CDAC 95 émettant un avis favorable sur un projet d'extension de 255m<sup>2</sup> de la surface de vente d'un magasin Intermarché Super sis 75 avenue Gabriel Péri à Bezons (95870). 17

### DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES

#### Service de l'environnement, de l'agriculture et de l'accompagnement des territoires

- Arrêté n°2024-17625 ordonnant une battue administrative au sanglier sur les communes de Deuil-la-Barre et Montmorency. 22
- Arrêté n°2024-17628 ordonnant une battue administrative au sanglier sur les communes de Nointel et Presles. 24
- Arrêté n°2024-17633 portant autorisation de procéder à des tirs de sangliers. 26
- Arrêté n°2024-17627 portant autorisation de procéder à des tirs de sangliers. 28
- Arrêté n°2024-17623 autorisant l'utilisation de sources lumineuses. 30